



Bulletin d'inscription 2025/ 2026

Cycle indivisible de 31 cours, du 8 septembre 2025 au 21 juin 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Sexe : F / M

Email :

GSM* :

*Le GSM et l'email doivent être ceux d'un parent pour un élève mineur

Formules de cours – entourer la ou les formule(s) choisie(s)

F1 : Psychomotricité évolutive : 1h/semaine · 4 – 6 ans	400€
F2 : Initiation – Perfectionnement : 1h/semaine 4 joueurs par terrain	530€
F3 : Perfectionnement – Compétition : 1h/semaine 2 joueurs par terrain	980€
F4 : Perfectionnement – Compétition : 1h30/semaine 4 joueurs par terrain	740€
F5 : Perfectionnement – Compétition : 1h30/semaine 2 joueurs par terrain	1.460€
F6 : Adultes : 1h/semaine 4 joueurs par terrain	515€
F7 : Adultes : 1h30/semaine 4 joueurs par terrain	720€

Cotisation annuelle obligatoire (affiliation au club, à l'AFT et assurance) :

- 2 € : participation aux cours uniquement, et moins de 18 ans
- 10 € : jusqu'à 10 ans
- 20 € : de 11 ans à 17 ans
- 35 € : 18 ans et plus
- Montant total : formule(s) de cours + cotisation : €

Échéancier :

- Cotisation annuelle avant le 1^{er} cours, soit €
- 50% de la ou des formule(s) choisie(s), avant le premier cours, soit €
- Le restant de la ou des formule(s) choisie(s), avant le 31 octobre 2025, soit €
- *Autre échéancier (uniquement pour les montants supérieurs à 800 €)*

Numéro de compte de l'asbl Tennisland-Rebecq : BE96 1031 0886 6505

Disponibilités (heures) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Problèmes médicaux :

Remarques :

Renseignements : Thomas Buelens 0470/01.91.24 ou Tennisland 067/67.02.67 ou tennisland-rebecq@hotmail.com

Conditions particulières :

- Le club se réserve le droit de procéder à des modifications d'horaires durant le 1^{er} mois de cours afin d'optimiser l'occupation des terrains ou d'équilibrer les groupes.
- Les stages ne sont pas inclus dans les formules ci-dessus.
- Les semaines avant Noël et avant Pâques sont réservées aux éventuelles récupérations de cours.
- L'abonnement été, qui inclut l'inscription aux Interclubs d'été, n'est pas compris non plus dans les formules ci-dessus. Le prix de l'abonnement été est réduit de 1/7 par heure de cours de tennis suivi.
- Tous les cours non suivis pour des raisons n'incombant pas au club ne sont ni remboursables ni récupérables.
- En cas d'abandon en cours d'année, les cours non pris ne sont pas remboursés.
- En cas de non-respect de l'échéancier, l'élève ne pourra plus participer aux cours et tous les cours perdus ne seront ni remboursés ni récupérés.
- Le club se réserve le droit de procéder à un changement de moniteur mais garantit que le remplacement se fera par un moniteur du même niveau de compétence.

Date :

Nom, prénom et signature (d'un parent de l'élève si celui-ci est mineur) :

.....

Signature du club :

.....